COMPTE RENDU
Assemblée Générale du 11 Juin 2015
à La Salle Polyvalente de La Mairie de Saint-Denis

Etaient présents :

- ✓ Chaheda RIVIERE — Présidente EFOIR
- ✓ Christine LAPORTE — Vice-présidente
- ✓ Thé WAGNER — Trésorière
- ✓ Mirianne DUMON — Secrétaire
- ✓ Elsa DELSAUX — Secrétaire adjointe

33 adhérents : Sandrine BIANCHI (Expert-Comptable), Marie-André BRUNET (D6 Création), Dominick CREPIN (La Christophine), Magniba DAMBA (MIAM NIBA), Dominique DUGUIN (Prêt à porter), Brigitte FUMAGALLI (Harmonie Santé Tao), Anne HAVET (Techniques Spéciales), Karine INFANTE (KARINE BOUTIK), Kathy LAURANS (KTYMINI), Sarah LAVIGNY (Konseil &Business Ethik), Antonina MAILLOT (TI PITON KREOL), Marie MARAY (infirmière et Papillon de nuit traiteur), Marie-Madeleine MONNOT (EMERGENCE ACTIV3), Véronique PHILIPPO (SCP Philippo et Pressecq), Massi RIVIERE (STARTER PLUS REUNION), Christine SCHILLE (L'invitation), Josie VIALE (Lilawadee), Karima BADAT (CCI REUNION), Nadine LALLEMENT (STEMTECH), Maryse DAMOUR GIGANT (Blue Marine Boutique), Françoise LICHARDY (Manger en pleine conscience), Frédérique JONAH/MAS (La Maison d'Edith), Bernard PADE (CGAR), Nathalie NARAYANIN (NRH GLOBAL CONSULTING), Mélissa PETIT (M Ô CARRE), Frédéric ROUSSET (AFPAR), Christophe JACQUES-ANTOINE (Cité des Métiers), Christian ROUSSELIER (KTYMINI), Lydie VLADOV (TI PITON KREOL), Christine INGRASSIA (Les Pâtissières), Munira IMADALY (Thé et Fruisanes KEICHO),

POUVOIR : Nadia GRON (Patte à patte), Carline GRUNFELDER (STE SGMG), Geneviève ROBERT (LA CHOCAMANDE), Marie-Graziella TEVANE (LES BIENS FEES DE GRAZIELLA), Claire VASSIAS (CARDEA CONCEPT), Gisèle MAIRANVILLE (SOIELINSOIECOTON), Catherine VARSI (Curves), Renée FAGES (Groupe Fages), Nathalie LEKEUX PAYET (NLP Coaching).

Excusée : Maysi PALOU (BIOPOLIS)

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est déroulée le 11 Juin 2015 à la Salle Polyvalente de la Mairie de Saint-Denis.
Merci aux Pâtissières pour leurs succulentes pâtisseries,
Merci à Mary MARAY (Papillon de nuit traiteur).

Début de la séance *: 18h00*
Secrétaire de séance : Elsa DELSAUX

La Présidente débute la séance en remerciant toutes les adhérentes d'être venues aussi nombreuses à l'Assemblée.

Elle remercie Mr Abdullah BADAT, proche collaborateur du Maire de Saint-Denis de cette mise à disposition de la salle, Mr PADE Bernard du Centre de Gestion, la Chambre de Commerce qui est représentée par Mme Karima BADAT, Jacques Christophe ANTOINE qui représente la Cité des Métiers et Frédérique ROUSSET qui représente l'AFPAR.

La Présidente fait état du bilan moral de 2014 qui s'annonce positif avec de nouveaux partenaires et institutions.

L'année 2014 a été riche en évènements compte tenu des engagements élaborés lors de la dernière séance, ces engagements ont été tenus.

La Présidente informe qu'EFOIR s'est élargi par de nouvelles adhésions en 2014 et que 75 % des adhérentes ont renouvelé leur adhésion.
Elles contribuent au renforcement des liens de solidarité et consolident sa position en tant de réseau de femmes cheffes d'entreprises.

En 2015, les adhésions progressent, ce qui démontre l'attractivité d'EFOIR.
On remarque que certaines adhérentes ont des difficultés à régler leur adhésion.
EFOIR demande aux adhérentes de s'impliquer davantage au sein de l'association.

La Présidente précise qu'EFOIR est un réseau social à vocation professionnelle dont le but premier consiste à partager les expériences de chacune et leurs connaissances de l'entreprenariat et de l'économie.
Elle tient à féliciter quelques adhérentes qui ont su rebondir et favoriser ce lien pour mutualiser les moyens.
Elle donne l'exemple de ces 4 cheffes d'entreprises qui ont créé une boutique commune : Christine INGRASSIA (les Pâtissières), Antonella MAILLOT et Lydie VLADOV (TI PITON KREOL) et SONITA TIROUMALE (BARISTARUN).

Il y a également Gisèle MAIRANVILLE, Josie VIALE et Carline GRUNDFELDER qui ont alliés le prêt à porter, les créations de bijoux et les collections de tissus pour la maison.

La Présidente souligne que les femmes perçoivent différemment l'économie de l'entreprise car elles travaillent plus dans la complémentarité et non dans la concurrence.

Ces femmes cheffes d'entreprises se sont rencontrées grâce à EFOIR, ce qui leur a permis de créer des liens et de mettre en place des actions sur le plan de l'économie.

Elle rappelle qu'EFOIR est une association qui mutualise tous ces moyens et a pour but de donner l'envie aux jeunes créatrices d'être complémentaires.

Les points à retenir pour l'année 2014 :

9ème édition du Prix Julie Mas :

Ce fût un vif succès.
Les Centres de Gestion AGAPLR et CGAR ainsi que la Banque de la Réunion sont partenaires de ce projet.
27 dossiers ont été recensés dont 25 qui ont été retenus.
Le partenariat avec les centres de gestion s'étale sur l'année 2015.

La Présidente remercie Mr PADE pour ce partenariat car la Caisse des Dépôts qui devait être présente n'a pas tenu ses engagements.
Elle précise que d'année en année de nouveaux dossiers arrivent, ce qui permet de capter de nouvelles adhésions.

Pour le prix Julie Mas 2015, la Vice-Présidente souhaite fait appel à des sponsors pour permettre au concept d'évoluer.

4ème édition du Biz'Nes Rencontres : (Projet porté par la Vice-Présidente Christine LAPORTE)

Il est ouvert aussi bien aux femmes qu'aux hommes chefs d'entreprise.
Il permet de briser l'isolement du dirigeant, de renforcer le développement de son entreprise et de créer des liens.
Cela permet à EFOIR de rencontrer de nouvelles cheffes d'entreprises, de se faire connaitre par le biais de cette action et de faire entrer de la trésorerie.

La Présidente insiste sur le fait que l'association vit grâce aux cotisations des adhérentes et aux actions car elle n'a aucune subvention venant de l'extérieur hormis pour le Prix Julie Mas.

La Tournée des 24 communes :

Ce projet, porté par Marie-Madeleine MONNOT, a débuté en 2014 par la commune de La Possession.

EFOIR a dû attendre quelques mois avant de reprendre la tournée pour des raisons électorales.
La 2ème tournée s'est déroulée à la Mairie de Saint-André en avril 2015.

L'objectif de cette tournée consiste à démontrer auprès d'un public féminin, quel que soit la situation qu'entreprendre est accessible à toutes.

EFOIR souhaite aller à la rencontre de ces jeunes femmes, se déplacer de commune en commune.
Lors de cette tournée, plusieurs femmes entrepreneures témoignent sur leur expérience, ce qui peut leur donner envie de créer leur propre entreprise, d'oser et de se projeter.

La tournée sur Saint-André a été une vraie réussite car le Maire qui est également le Président de la CIREST et sénateur, a ouvert ses portes à EFOIR.
On a recensé plus de 90 femmes lors de cette tournée.

EFOIR travaille en partenariat avec les Mairies, et leur demande une certaine collaboration.

La Mairie de Saint-André a proposé à EFOIR de travailler en partenariat avec la CIREST sur la mise en place d'un guichet unique ouvert aussi bien aux hommes qu'aux femmes pour faciliter les démarches lors de la création.

Le tour des 24 communes s'étalera sur plus d'un an.

ZE DEFI 2014 : (Projet porté par la Trésorière Thé WAGNER).

Il y a eu un partenariat avec les Disciples d'Escoffier et l'AFPAR.
Lors de ce concours culinaire, EFOIR a accueilli 16 femmes cheffes d'entreprises Rodriguaises.
Elles ont été prises en charge à 100 % sur l'île durant une semaine à l'exception de leur billet d'avion.
En 2015, avec le partenariat de l'AFPAR et des Disciples d'ESCOFFIER, Mme WAGNER reconduit le concours culinaire, cette fois-ci en concours inter-île.

AGENDA EFOIR 2014 :
L'agenda EFOIR a été édité en 1000 exemplaires en format papier.
Néanmoins, il n'a pas eu un franc succès, ce qui a engendré une perte financière sur 2013-2014.

La Présidente précise qu'EFOIR souhaitait promouvoir les entreprises des adhérentes.
Toutefois, les institutions ont utilisé ce support pour connaître les 50 entreprises présentes sur cet agenda du réseau EFOIR.

Quelques actions à retenir pour l'année 2015 :

ZE DEFI 2015 :

EFOIR qui est membre fondateur des EFOI, et dans le cadre de l'accueil de l'île Rodrigues en 2014, a créé le challenge culinaire inter-îles.
Cette idée a été portée et encouragée par les partenaires « l'AFPAR et les Disciples d'ESCOFFIER ».

EFOIR souhaite l'éditer de façon plus ambitieuse, car elle souhaite ouvrir le concours aux îles Vanilles ainsi qu'au public puisque l'année dernière, il était ouvert uniquement aux membres de l'association et des EFOI.

Le Conseil Général mettra à disposition lors de ce concours, l'espace Reydellet, qui se situe en Bas de la Rivière de Saint-Denis.

EFOIR organisera un mini salon interculturel sur la gastronomie en inter-îles afin de présenter leur terroir ainsi que la gastronomie réunionnaise.

Ce projet est prévu du 22 juillet jusqu'au 26 Juillet 2015.

Les pré-sélections des candidates de chaque île ont eu lieu récemment, sauf pour Madagascar.
La finale est prévue le 23 juillet 2015 à l'AFPAR de Saint-André.

Pour finaliser le projet, il ne manque plus que le budget pour le transport aérien des candidates.

Thé WAGNER précise que ZE DEFI CULINAIRE a été mis en place car il est très en vogue et qu'il a pour but de mettre en avant une profession faisant partie d'un secteur qui est très actif avec des créations de postes dans le futur.

AGENDA EFOIR 2015 : (Mirianne DUMON, chargée de la mise en œuvre de l'agenda électronique).

Cette année, l'agenda EFOIR se présente sous forme d'agenda électronique.
Il est disponible sur le site internet EFOIR ainsi que sur Facebook.
Il a été diffusé auprès des institutions.
Cet agenda ludique donne l'accès à toutes les coordonnées des entreprises du réseau EFOIR.
Cela permet aussi de connaître les adhérentes, d'intégrer tous les 6 mois, les nouvelles adhérentes, et de faire des modifications.

La Présidente tient à signaler, qu'EFOIR, depuis quelques temps, « fait traiteur », suite à une commande par la Cité des Métiers.
Cela permet de faire travailler les femmes qui travaillent dans les métiers de bouches.

Elle remercie Mr Christophe JACQUES-ANTOINE de la Cité des Métiers pour ce partenariat, car aujourd'hui EFOIR a réalisé une dizaine de prestations.

Les partenaires pour le projet : La Chambre des Métiers, l'AFPAR, le Conseil Général, La Mairie de Saint-André, les Disciples d'ESCOFFIER.

Les Disciples d'ESCOFFIER sont une confrérie de chefs, créé par Mr Auguste ESCOFFIER, qui est l'initiateur des brigades et qui a inventé la nouvelle cuisine.
Cette confrérie est très connue dans le monde.
Mr Thierry MAX est le Président Monde.
Mr Michel GIACOMINO représente tout l'océan Indien et l'Asie.
Pour ZE DEFI CULINAIRE, EFOIR souhaite que ce soit une femme qui préside le Jury pour 2015.

KFE EFOIR :

Cette année, EFOIR a mis en place des petits déjeuners qui ont lieu sur toute l'île chez des adhérentes qui souhaitent faire découvrir leur lieu.
Cela permet de mieux se connaître entre elles, d'échanger et déterminer les attentes de chacune par rapport à l'association.
La Vice-Présidente remercie Frédérique Jonah de la Maison d'Edith dans le Nord, Choc Amande, Marie-Madeleine MONNOT de Emergence Activ, et Emmanuelle SABLE des Comptoirs de Mélissa pour avoir reçu les adhérentes chez elles.

6ème édition du SALON DE LA MODE A MAYOTTE :

EFOIR a été conviée dernièrement par EFOI MAYOTTE pour participer au salon du Mariage et pour faire le ZE DEFI culinaire mahorais.
Pour 2015, EFOI MAYOTTE propose à EFOIR de participer au 6ème salon de la mode organisé par l'association « ALCOI », présidée par Wardat MONJOIN.
Elle sera présente fin juillet 2015 à la Réunion lors de ZE DEFI CULINAIRE.

Le salon de la mode aura lieu les 30 et 31 octobre 2015.

Prix du stand : 60 €

Les frais d'hébergements seront pris en charge.
Les frais des billets d'avions seront partiellement pris en charge.

Pour celles qui souhaitent participer à ce salon, il faut savoir qu'il y a un potentiel client très vaste.

CLUB EXPORT :

Un partenariat avec le Club Export est en cours.

C'est une belle opportunité pour s'exporter vers les autres îles de l'Océan Indien, voire l'Afrique du Sud, le Mozambique et autres destinations.

EFOIR a proposé aux adhérentes de signer un partenariat au Club Export.
Aujourd'hui, EFOIR a besoin de savoir qui souhaite y adhérer.
Une dizaine d'adhérentes ont répondu positivement.

EFOIR et ses adhérentes seront conviées à leur assemblée générale qui aura lieu le 8 juillet 2015 au cours de laquelle une signature de partenariat serait possible.
Celles qui souhaitent y participer peuvent le faire savoir auprès du secrétariat.

LA JOURNEE DE L'AUDACE.
Projet porté par Mme claire VASSIAS, l'objectif est de favoriser l'entreprenariat, augmenter le nombre de créateurs d'entreprises.
Ce programme sera proposé à des institutions, sous forme d'atelier et sera animé par des adhérentes du Réseau EFOIR

ELECTION DU BUREAU :

- ✓ **Christine LAPORTE** : élue Vice-Présidente à l'unanimité
- ✓ **Chaheda RIVIERE** : élue Présidente à l'unanimité
- ✓ **Thé WAGNER** : élue Trésorière à l'unanimité
- ✓ **Mirianne DUMON** : élue Secrétaire à l'unanimité
- ✓ **Elsa DELSAUX** : élue Secrétaire adjointe à l'unanimité

Bilan Financier décrit par Thé WAGNER (trésorière)

Le bilan financier est très positif.

LES RECETTES DE 2014 :

- ✓ 28 382 € de recettes (dont 7612 € d'action EFOIR)
- ✓ 10 500 € de cotisations
- ✓ 1 500 € de subvention DRDF
- ✓ 3 000 € de subvention CCIR

LES DEPENSES DE 2014 :

- ✓ 851 € pour les achats d'études et prestations
- ✓ 4542 € pour les services extérieurs
- ✓ 10 237 € pour la publicité et les publications
- ✓ 8299 € pour les déplacements, missions et réception
- ✓ 348 € pour dépenses diverses

Soit un total des charges de 24 277 € et un résultat courant de 4105 €

L'année 2014 se solde par un excédent de trésorerie de 4 105 euros qui sera réinvesti dans les actions de 2015.

La Trésorière présente le budget prévisionnel pour les projets prévus pour 2015.

Le budget prévisionnel pour les projets de 2015

LES RECETTES DE 2015

- ✓ ***4105 € correspondant à l'excédent de 2014***
- ✓ ***4200 € pour les actions de 2015***
- ✓ ***10 500 € pour les cotisations 2015***
- ✓ ***5 000 € de dons***
- ✓ ***35 189 € de subventions***

SOIT UN CHIFFRE D'AFFAIRES PREVISIONNEL DE 58 994 €

LE BUGET DE FONCTIONNEMENT

- ✓ 900 € d'achats de prestations
- ✓ 6 000 € pour la location d'un local
- ✓ 8 600 € de publicité
- ✓ 3 845 € pour les dépenses, missions et réceptions
- ✓ 6 310 € pour les autres dépenses
- ✓ 29 234 € de charges de personnels dont 2 salariés
- ✓ 4 105 € d'actions supplémentaires

Soit un total des charges de 58 994 €.
Cette année, l'association a décidé de valoriser le bénévolat afin de valoriser le travail réalisé en interne par les membres actifs.

Le budget des contributions volontaires de 2015 s'élève à 8 424 € et se compose ainsi :

- ✓ Le personnel bénévole pour un montant de 6 184 euros
- ✓ Les prestations en natures pour un montant de 2 240 euros.

Les tableaux sont mis à disposition pour les adhérentes.

La Séance est levée à 20h00.